



20/02/2016

Convocation des adhérents à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21/03/2016

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association **Bien Vivre à Veyrier-du-Lac (BVV)**,
Votre association tiendra son Assemblée Générale Ordinaire **Lundi 21 Mars 2016 à 18 h.00** précises
à Veyrier-du-Lac, **grande salle de la Veyrière**. (*Parking de l'école à disposition*)

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président, Olivier Labasse.
- Rapport d'activité 2015, par le Vice-Président, Claude Saulgeot.
- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 par le trésorier, Jean-Claude Secchi.
- Approbations¹ soumises aux votes.
- Renouvellement du conseil d'administration, présentation des candidatures² et nominations.
- Montants des cotisations 2017 (identiques à ceux de 2016 votés l'an dernier et 2015) et approbation³.
- Questions diverses

Votre association a atteint **100 adhérents cotisants en 2015**, soit + 56% par rapport à 2013. Votre confiance nous honore et vos encouragements nous touchent. Pour autant, votre Conseil d'Administration souhaite, à l'occasion de son renouvellement, que de **nouvelles candidatures** se manifestent pour le rejoindre du fait des forts enjeux de 2016 pour les habitants de Veyrier-du-Lac, dont certains concernent aussi les communes limitrophes de notre rive Est. Un des administrateurs sortants ne demandera pas⁴ le renouvellement de son mandat et devra être remplacé pour conformité aux statuts. Le nombre de postes à pourvoir est au minimum de 6. Outre celles des 3 sortants, les candidatures peuvent être communiquées préalablement à l'AGO par mail « bienvivreveyrierdulac@gmail.com », ou, à défaut, sur place.

L'Assemblée générale sera suivie d'une réunion ouverte sur les grands enjeux en liaison avec l'actualité **pour bien vivre à Veyrier**: PLU, réforme territoriale, projets d'infrastructures, circulations routières et pédestres, transports collectifs ... Pour une concertation accrue, votre écoute attentive et l'échange avec tous les participants.

Elle se clôturera autour du Pot de l'amitié.

Nous espérons de tout cœur votre présence et vous remercions de bien vouloir nous la confirmer pour la bonne organisation (bienvivreaveyrier@gmail.com). Au cas où vous ne pourriez pas participer, vous voudrez bien trouver ci-dessous un formulaire de pouvoir à détacher et à nous retourner (avec, si possible, votre cotisation 2016 : 15€ par membre actif, 30€ cotisation de soutien (ou couple), au-delà : membre bienfaiteur).

Sentiments dévoués et cordiaux.

Le Président, Olivier Labasse



POUVOIR

Je soussigné(e) : membre de l'association « Bien Vivre à Veyrier »
donne pouvoir à M/Mme :

Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du mardi 21 mars 2016 ;

ci- joint chèque de cotisation 2016 (15€ par membre actif ,30€ cotisation de soutien, ou + bienfaiteur)

Signature :

Association agréée « Bien Vivre à Veyrier ».11, clos des Barattes ,74290 Veyrier -du -Lac.

¹ Les documents (rapports moral et d'activité, comptes de l'exercice) sont disponibles sur demande à l'association ; ils seront distribués aux participants en début d'assemblée Générale et seront consultables sur le nouveau site internet www.bienvivreaveyrier.org

² 3ou 4 candidatures nouvelles seront les bienvenues en sus de celles des administrateurs sortants qui sont rééligibles.

³ Merci de penser à apporter **votre chèque de cotisation 2016** pour vous éviter un envoi ultérieur par courrier et accélérer les encaissements.

⁴ Jacques Herrgott